

LIVRET D'ACCUEIL

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s « les Frimousses »

Nom :

Prénom :

Né(e) le :



Le livret d'accueil

Ce livret vous est proposé par le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) afin de faciliter les relations entre la famille et l'assistant(e) maternel(le) tout en conciliant les attentes de chacun. L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance. Son rôle est d'accompagner l'enfant dans le respect d'une coéducation avec les parents.

Ce livret d'accueil est personnel et confidentiel, et établi un lien entre les parents et l'assistant(e) maternel(le). Il pourra être utilisé tout au long de l'accueil de l'enfant.

Il facilite la communication en donnant des pistes de discussion et permet d'établir une confiance réciproque.

Présentation de l'enfant, de sa famille et de l'assistant(e) maternel(le) :

L'enfant :

.....
.....
.....

Sa famille :

.....
.....
.....

L'assistant(e) maternel(le) :

.....
.....
.....



L'adaptation :

« se séparer en douceur »

C'est une étape qui s'avère indispensable au bon déroulement du futur accueil de l'enfant. Elle permet une prise de contact entre la famille, l'enfant et l'assistant(e) maternel(le). C'est un premier pas pour que chacun apprenne à se connaître, à créer un climat de confiance et débiter ainsi un accueil serein.

Cette période permet pour l'enfant :

- Une séparation en douceur ;
- Un premier contact avec l'assistant(e) maternel(le) ;
- De faire connaissance avec ce nouveau lieu ainsi qu'avec les autres enfants déjà présents.

Cette période permet à l'assistant(e) maternel(le) :

- De faire connaissance avec l'enfant et sa famille ;
- De repérer les habitudes de vie de l'enfant ;
- D'échanger sur le mode éducatif souhaité par les parents.

Cette période permet aux parents :

- De faire connaissance avec la/le professionnel(le) qui va accueillir leur enfant toute la journée ;
- De transmettre les habitudes de vie de ce dernier ;
- De se séparer en douceur avant la reprise du travail.

Planning d'adaptation de l'enfant accueilli :

1^{er} jour :

.....

.....

2^e jour :

.....

.....

3^e jour :

.....

.....

4^e jour :

.....

.....

5^e jour :

.....

.....



Quelques jours avant l'adaptation, il est important de parler à votre enfant, si petit soit-il. Parlez-lui de son assistant(e) maternel(le) en la/le nommant et de la reprise de votre travail. Si votre enfant sent que vous êtes en accord avec vous-même, il sera plus serein.

L'accueil au quotidien, les transmissions : « bien préparer l'accueil »

Le temps d'accueil, que ce soit le matin à l'arrivée ou le soir au moment des retrouvailles est un temps fort pour l'enfant. L'accueil se fera chaque matin avec les mêmes rituels pour mettre en confiance l'enfant.

Les transmissions du matin : échange sur le déroulement de la soirée et la nuit de l'enfant, mais aussi sur son humeur, son petit déjeuner autant de chose qu'il vous semble nécessaire de transmettre à l'assistant(e) maternel(le). Ces transmissions peuvent se faire aussi à l'écrit par l'intermédiaire d'un cahier de liaison.

Le moment des « au revoir » ne doit pas durer trop longtemps car il peut être angoissant pour l'enfant : les adultes doivent le rassurer par des paroles et des gestes affectueux.

Les retrouvailles du soir sont également des moments importants et parfois riches en émotions que l'enfant ne peut maîtriser. (ex : pleurs de l'enfant, manifestation de sa volonté de rester...)

Les transmissions seront faites chaque soir sur le déroulement de la journée de l'enfant.

Espace réservé à l'assistant(e) maternel(le) et aux parents :

Les petits rituels de votre enfant :

Les habitudes de transmissions de l'assistant(e) maternel(le) :



Le temps des retrouvailles n'est pas toujours simple pour l'enfant et les parents. L'enfant doit quitter le lieu où il a vécu toute la journée, quitter son assistant(e) maternel(le) et parfois d'autres enfants avec qui il est en train de jouer. L'enfant peut exprimer ses sentiments en pleurant ou en ignorant son parent.

L'éveil, le jeu, les activités : « activités essentielles au développement de l'enfant »

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein

L'enfant avance à son propre rythme et développe toutes ses facultés en même temps : tout est langage, corps, jeu, expérience. Ainsi l'enfant doit dès le plus jeune âge être libre de ses mouvements. Il sera toujours installé dans une position qu'il sait faire de lui-même pour pouvoir faire connaissance avec son corps.

L'enfant a besoin de jouer pour faire des découvertes, comprendre le monde qui l'entoure.

En fonction de son âge, diverses activités pourront être proposées : histoires, comptines, jeux libres, jeux d'encastrement, constructions, manipulation fine, activités manuelles comme la peinture mais aussi des promenades extérieures. L'enfant est libre de participer ou non à une activité.



Espace réservé à l'assistant(e) maternel(le) et aux parents :

Le développement psychomoteur de votre enfant (position, marche, langage) :

Quels jeux l'enfant aime-t-il ? Que fait-il quand il est éveillé ?

Activités proposées à l'enfant par l'assistant(e)maternel(le) :



Le Relais d'Assistant(e) Maternel(le) propose des matinées d'éveil tous les matins aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants accueillis (sur inscription).

Le repas : « moment de plaisir et de partage »

Le repas est un moment d'éveil, de plaisir, de partage et d'échange convivial. L'enfant ne sera jamais forcé à manger et/à terminer son repas. Si les parents apportent le repas, il devra être transporté dans un sac isotherme dans le respect des soins d'hygiène et sera réchauffé dans un plat en verre et non en plastique.

Habitudes alimentaires de l'enfant :

Qui fournit le repas ?

L'enfant prend-t-il le sein ou le biberon ?

Combien de biberons par jour ?

Température du biberon :

L'enfant régurgite-t-il ?

L'enfant mange-t-il mixé ou en morceaux ?

Mange-t-il seul ou aidé de l'adulte ?

Mange-t-il avec ses doigts, la cuillère ou la fourchette ?

Boit-il au verre ou à la cuillère ?

Quelles sont les heures de repas ?

Mange-t-il doucement ou rapidement ?

A-t-il bon appétit ?

Qu'est-ce que l'enfant aime manger ?

Qu'est-ce qu'il n'aime pas ?

L'ordre des aliments (entrée, plat, dessert) a-t-il une importance pour vous ?

Autorisez-vous des jus de fruits et des friandises à certaines occasions ?

Comment l'enfant a l'habitude de manger (bras, transat, chaise haute) ?

L'enfant a-t-il des allergies alimentaires ou un régime spécifique ?

Si oui, il faudra mettre en place un protocole avec le médecin traitant (PAI).

Organisation du repas chez l'assistant(e) maternel(le)

(ex : chaise haute, table à hauteur d'enfant, transat..)

.....

.....

.....



Toute nouvelle introduction alimentaire ou nouvel apprentissage seront faits par les parents (Exemple : le repas à la cuillère ou introduction d'un nouvel aliment comme la viande). Les parents devront en informer l'assistant(e) maternel(le) qui prendra le relais.

L'hygiène, l'acquisition de la propreté : « être bien dans son corps »

Pour le bien-être et le confort de l'enfant, ce dernier doit arriver au domicile de l'assistant(e) maternel(le) changé et habillé avec des vêtements propres.

Les produits d'hygiène ainsi que des vêtements de rechange sont à fournir par les parents. Le change est un moment clé de la journée de l'enfant ; c'est un temps d'échange privilégié entre lui et l'adulte.

L'apprentissage de la propreté intervient entre 18 mois et 3 ans car c'est à cet âge que l'enfant acquiert la maturité physique et psychologique pour commander ses sphincters. Cet apprentissage peut prendre plusieurs mois.

Il faut s'assurer que l'enfant est prêt. Ce n'est pas l'adulte qui décide à quel moment il faut retirer la couche car cela pourrait le frustrer et au contraire retarder le processus. Cette nouvelle étape importante sera commencée par les parents puis relayée par l'assistant(e) maternel(le). Chaque enfant évolue à son rythme, c'est pourquoi il ne faut pas le brusquer, le presser et dédramatiser si l'enfant fait dans sa culotte ou dans sa couche. Et surtout, le féliciter et l'encourager en cas de « réussite ».

Espace réservé à l'assistant(e) maternel(le) et aux parents :

Quels sont les points importants à transmettre à l'assistant(e) maternel(le) ?

(Exemple : utilisation de couches lavables ? Si oui qui se charge de l'entretien ? allergies ?)

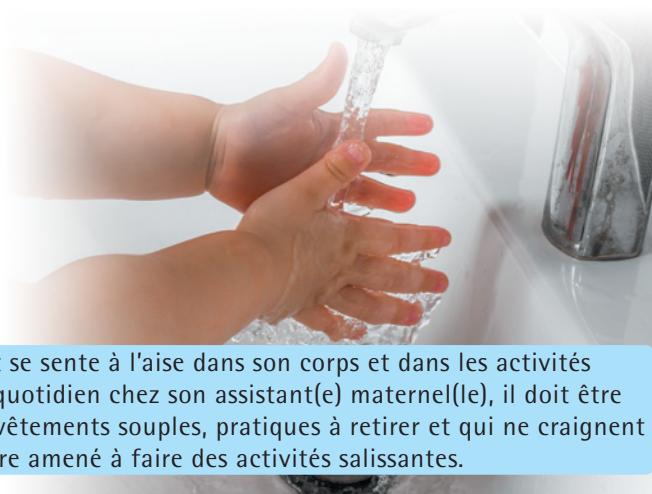
Quels sont les produits d'hygiène utilisés pour les soins ?

Se lave-t-il les mains seul ?

L'enfant a-t-il encore des couches ? (Jour/sieste)

L'enfant va-t-il déjà sur le pot ou les toilettes ?

Si oui demande-t-il spontanément ?



Pour que l'enfant se sente à l'aise dans son corps et dans les activités qu'il va faire au quotidien chez son assistant(e) maternel(le), il doit être habillé avec des vêtements souples, pratiques à retirer et qui ne craignent pas car il peut être amené à faire des activités salissantes.

La santé « les p'tits bobos du quotidien »

La vie du jeune enfant ne peut se dérouler sans passer par de petites périodes de fièvre passagère et /ou de petits virus.

L'assistant(e) maternel(le) a la possibilité d'accueillir des enfants malades, selon certaines modalités, en fonction de la pathologie et en tenant compte des autres enfants accueillis.

Le professionnel est habilité à donner des médicaments antipyrétiques (contre la fièvre) uniquement avec une ordonnance qui devra être renouvelée tous les 3 mois et ajustée en fonction du poids de l'enfant.

Si un médicament a été donné par les parents dans la nuit ou le matin, l'assistant(e) maternel(le) doit en être informé(e). Tout autre médicament ou produits de soin pourra être administré à l'enfant par l'assistant(e) maternel(le), uniquement avec une ordonnance récente.

Une copie des pages des vaccinations à jour doit être fournie obligatoirement à l'assistant(e) maternel(le).

Les parents et l'assistant(e) maternel(le) s'engagent à signaler toutes maladies contagieuses et infantiles des enfants présents au domicile.

Espace réservé à l'assistant(e) maternel(le) et aux parents :

Si l'enfant est malade, l'assistant(e) maternel(le) accepte-t-il(elle) l'enfant ?

Si oui, sous quelles conditions ?

Qui prévenir en cas de maladie ou fièvre dans la journée ?



En cas d'urgence (ex : chutes graves de l'enfant, convulsions...) l'assistant(e) maternel(le) appellera en premier le SAMU (le 15), puis les parents.

Le sommeil : « l'enfant grandit en dormant »

C'est un besoin fondamental comme celui de se nourrir. Un sommeil de qualité favorise le développement de l'enfant et l'aide dans ses apprentissages.

L'assistant(e) maternel(le) veillera à proposer des temps de sommeil à l'enfant en fonction de ses besoins et des transmissions faites par la famille sur son rythme à la maison.

L'enfant sera accompagné à l'endormissement par l'assistant(e) maternel(le) installé confortablement dans un lit : lieu rassurant, sécurisant où l'enfant aimera se retrouver. Il ne sera jamais présenté comme un lieu de punition ou un endroit de réflexion.

Contrairement aux idées reçues, la sieste n'est pas du « *temps perdu* ». Elle est nécessaire pour le repos de l'enfant et facilite la mémorisation et les apprentissages.

On ne réveille pas un enfant qui dort car cela risque de couper son cycle de sommeil.

Quelques précisions sur le sommeil de l'enfant :

Comment l'enfant manifeste-t-il des signes de fatigue ?

Quel est son rythme de sommeil ? (nombre et durée des siestes)

Quelles sont les habitudes vestimentaires ? (gigoteuse ou autre)

Quelles sont ses habitudes ou rituels d'endormissement ? (tétines/doudou)

Où dort-il chez lui ? (chambre individuelle, chambre partagée avec la fratrie ou les parents)

Espace réservé à l'assistant(e) maternel(le) et aux parents :

Exemple : où dormira l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le) ?

.....
.....
.....



Le bébé doit être uniquement couché sur le dos. Cette position l'aidera à réguler sa température et à bien respirer. Il doit dormir dans une gigoteuse ou turbulette sans couette ni oreiller. Pour sa sécurité, il sera couché sans bijou ni attache-tétine. La température idéale de la chambre est de 19°.

Le doudou : « objet transitionnel »

Le doudou est un compagnon inséparable pour l'enfant qui lui rend la vie plus agréable, parce qu'il est doux, chaud, mou, qu'il sent le parfum de la maison ou de papa ou maman. Il est souvent choisi par l'enfant entre huit et dix-huit mois.

Le doudou l'aidera à se séparer plus facilement mais aussi à faire le lien entre sa maison et celle de l'assistant(e) maternel(le). Il donne l'impression à l'enfant qu'il n'est pas seul et l'accompagnera dans d'éventuels moments difficiles et dans ses premiers pas vers l'autonomie. Si l'enfant n'a pas encore de doudou au moment de l'adaptation, il est recommandé de rapporter un foulard ou un objet qui lui rappellera la maison ou papa ou maman.

Certains enfants peuvent avoir un besoin de succion pour se rassurer, ils suçent leur pouce ou une tétine.

L'enfant a-t-il un doudou et si oui lequel ?

L'enfant a-t-il une tétine ?



Le doudou rentre à la maison tous les soirs et revient le matin chez l'assistant(e) maternel(le) avec l'enfant. Ainsi il se ré-impregne des odeurs de la maison qui sont tant familières et rassurantes pour le tout-petit.

La journée type chez l'assistant(e) maternel(le) :

Lined writing area for the description of a typical day.

Notes :

Lined writing area for notes.

Il paraît essentiel d'échanger régulièrement et de prévenir notamment des changements importants pour l'enfant. Il peut s'agir de changement alimentaire ou autre, mais également de faits ou évènements susceptibles de toucher l'enfant dans sa vie.

Les transmissions du matin et du soir sont indispensables, sans être nécessairement longues (5 à 10 minutes suffisent). Parfois, l'attitude de l'enfant durant ces moments peut mettre les adultes en difficulté. Il est important d'en avoir conscience et d'en parler.

Dans la mesure du possible, l'assistant(e) maternel(le) doit tenir compte des valeurs morales et culturelles des enfants accueillis.

L'assistant(e) maternel(le) exerçant sa profession à son domicile, il est important que les parents respectent son espace privé.

Dialoguer, écrire, tous les moyens sont bons afin de réaliser un travail commun pour le bien-être de l'enfant.



Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s « les Frimousses »

Pôle Michel Colucci
124, avenue Maurice Berteaux
78955 Carrières-sous-Poissy

Sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis après-midi

Tél. 01 78 63 72 47

Tél. 06 13 43 50 59

ram@carrieres-sous-poissy.fr



CARRIÈRES
SOUS-POISSY